

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 102

(SUPPLÉMENT À LA « LETTRE DES AMIS » N° 163)

BASTIDES DU SUD-OUEST

(Première partie)

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Par
Pierre GÉRARD
Conservateur général honoraire du Patrimoine

BASTIDES !... vous avez dit : "BASTIDES !" ... nom qui fait rêver, qui excite toutes les imaginations ! Ô merveilleux pouvoir de sa vertu magique ! Notre esprit va vagabondant dans des villes au plan régulier, symboles de paix et de prospérité, véritables paradis fiscaux, îlots de liberté au sein d'un monde où les puissants dominent.

BASTIDES !... vous avez dit : "BASTIDES !" ... Que n'écrit-on pas sur ces centres de peuplement, qui se sont développés dans notre Sud-Ouest au XIIIème siècle et dans la première moitié du XIVème siècle ! L'imaginaire s'est vite mêlé à la réalité, dessinant une image rassurante du réseau d'agglomérations rurales mis en place avant que n'éclate la guerre de Cent Ans.

Le phénomène des bastides n'est pas aussi extraordinaire qu'il le paraît. Ce n'est qu'une simple phase du mouvement général d'aménagement des campagnes méridionales, qui se développe jusque dans le dernier tiers du XIVème siècle. Les bastides prennent ainsi la suite des agglomérations connues sous les noms de sauvetés et de castelnaux dont nous avons pu suivre la progression depuis le XIème siècle.

Les sauvetés, rappelons-le, étaient des villages de colonisation agraire placés sous la sauvegarde ou protection spirituelle des autorités ecclésiastiques fondatrices, vieilles abbayes bénédictines ou commanderies des Hospitaliers de Saint-Jean. Apparues dès la première moitié du XIème siècle, elles se sont développées jusque dans la décade 1131-1141. Déjà les castelnaux avaient pris le relais. Ces villages, agglomérés autour de château nouvellement construits, étaient le fruit d'un regroupement de population opéré dans un but de sécurité. Leur plus belle période d'implantation est le XIIIème siècle, où de nombreuses fondations sont faites tant en Agenais et en Quercy que dans le Rouergue et en Gascogne.

Sauvétés et castelnaux constituent des réponses à la poussée démographique enregistrée dans le Sud-Ouest français depuis la fin du XIème siècle. Mais elles ne sont pas les seules. Une nouvelle solution est alors proposée par les bastides, habitats d'accueil créés pour fixer le surcroît de population et développer les surfaces cultivées.

Près de trois cent cinquante bastides voient le jour, entre 1222 et 1373, dans un vaste territoire s'étendant du Carcassès aux Landes et au Bordelais, et des lisières septentrionales du Rouergue, du Quercy et du Périgord aux Corbières et aux Pyrénées. Les terres les plus propices aux fondations sont celles de l'espace gascon situées dans la grande boucle de la Garonne : on y compte 82 bastides dont 72 % sont des implantations nouvelles. Si le Béarn voisin n'en compte qu'une dizaine, les Landes une vingtaine, le Périgord en recèle 23 et l'Agenais 45 dont quelques-unes sont des transformations de castelnaux. D'autres zones favorables se développent dans le Bas-Quercy, l'Albigeois et le Toulousain qui renferment environ 80 bastides. Plus à l'Est, passé une ligne reliant les Pré-Pyrénées du pays de Foix aux avancées de la montagne rouergate, on ne rencontre plus que quelques fondations isolées. Puis, c'est une grande lacune jusqu'à la frontière du Rhône (deux créations) et jusqu'aux confins septentrionaux du Vivarais (deux créations).

Dans la région ainsi définie, la naissance des bastides se place à un moment décisif de l'histoire méridionale. L'élan de colonisation, ralenti dès la fin du XIIème siècle, stoppé par la Croisade albigeoise, reprend toute sa force au lendemain de la guerre avec un

maximum d'intensité entre 1250 et 1290. La reprise de la croissance économique n'est pas étrangère à ce réveil.

Les fondations répondent généralement à deux impératifs : peupler et exploiter de nouveaux terroirs ; se procurer des avantages financiers et économiques. Mais les préoccupations politiques et stratégiques ne sont pas absentes de la pensée des créateurs. À la limite des zones d'influence française et anglaise en Guyenne, les souverains ressentent le besoin de développer leur puissance et de se ménager des appuis sûrs de part et d'autre de la frontière. En même temps, ils veulent asseoir solidement leur autorité sur des domaines dont ils prennent en main l'administration. Pour contrer cette pénétration royale, les seigneurs plus ou moins grands entreprennent, eux aussi, de fonder des bastides pour retenir sur leurs terres la main d'œuvre dont ils ont besoin. Dans tous les cas, il s'agit pour les fondateurs de mieux encadrer la population en la regroupant, afin d'assurer une meilleure gestion et une meilleure exploitation de l'espace rural.

LES FONDATEURS

Les pionniers

On a longtemps attribué à Alphonse de Poitiers la paternité des premières bastides. Les recherches d'Odon de Saint-Blanquat, ancien directeur des Archives municipales de Toulouse, ont amplement montré qu'il n'en était rien. L'initiative revient au comte de Toulouse Raimon VII qui fonde Cordes en Albigeois dès 1222, alors qu'il défend vaillamment ses domaines contre les prétentions d'Amaury de Montfort. Le peuplement du "puech" dominant le Cérou apparaît comme un défi lancé aux croisés venus du Nord. Puis, après sa capitulation en 1229, notre héros se préoccupe d'affirmer son autorité sur les territoires dont il garde la jouissance par la fondation de nouvelles bastides, notamment sur les collines boisées séparant les vallées du Tarn et de la Garonne : Labastide-Saint-Sernin (avant 1244), Bazus (avant 1249), Gémil (entre 1244 et 1249). Sur les rives mêmes du Tarn, il établit Buzet (1241) et L'Isle d'Albigeois (avant 1248). Plus au sud, dans le pays du terrefort, en Volvestre, il implante Montesquieu (vers 1246) sur la rive droite de l'Arize. Puis, se tournant résolument vers le Nord-Ouest, il fonde une bastide à Puymirol en Agenais (1246) sur une "serre" dominant la rive droite de la Garonne.

Raimon VII n'est d'ailleurs pas seul dans sa démarche. Avec lui s'activent les membres d'une puissante famille de l'Albigeois : les Alaman. Voici d'abord Doat, ancien conseiller du comte Raimon VI, ardent défenseur de la cause occitane pour laquelle il s'est dépensé sans compter. Très actif, ce premier Alaman sait profiter de la faveur comtale pour arrondir ses possessions, y manifestant son autorité par la fondation de deux bastides : Labastide-de-Montfort (vers 1229) devenue plus tard Labastide-de-Lévis dominant la rive droite du Tarn en aval d'Albi, et Labastide-de-Mont-Alaman (1235) dite Villeneuve-sur-Vère entre Cordes et Albi.

Vient ensuite le second fils et héritier de Doat : Sicart dont on connaît l'intense activité entre 1231 et 1274. Serviteur successif de Raimon VII, d'Alphonse de Poitiers et du roi de France, ce second Alaman administre le comté de Toulouse, révélant toutes ses qualités d'homme d'action et de diplomate. Avisé, réaliste, il sait canaliser à son profit le

flux démographique pour l'utiliser à des fins de peuplement et de mise en valeur du sol dont il est le maître dans l'Albigeois et le Toulousain. Il se montre également très attentif au contrôle de la circulation sur les sites qu'il choisit pour y implanter ses fondations. En Albigeois, Castelnau-de-Bonafous se développe à partir de 1235 sous le château élevé sur le "puech" surveillant les rives du Tarn aux portes d'Albi, à l'ouest de la ville : c'est aujourd'hui Castelnau-de-Lévis. Dans le Toulousain, sur les collines boisées entre Fronton et la vallée du Girou, Bouloc fondée en 1242 est traversée par la route reliant Toulouse à Montauban et au Quercy. Montastruc, qui lui est de peu antérieure, se dresse à proximité du *camino francés*. Quant à Saint-Sulpice établi en 1247 sur le chemin de Lavaur à Buzet, son pont sur l'Agoût permet de rejoindre l'itinéraire empruntant la rive gauche du Tarn. Entre toutes ces bastides il existe un point commun : le fait d'avoir été fondées par un seul seigneur, propriétaire des lieux.

Alphonse de Poitiers

Voilà pour les pionniers. Avec Alphonse de Poitiers, gendre et successeur de Raimon VII en 1249, le caractère des bastides évolue. Ces dernières présentent dès lors le double avantage de développer la puissance comtale et de renforcer l'autorité royale sur le Languedoc et la Gascogne. À l'origine de ces créations se trouve un traité de paréage entre le comte assurant la protection du site et un propriétaire laïque ou ecclésiastique fournissant la terre, les associés devant se répartir équitablement les revenus et les charges.

L'activité féconde du frère de saint Louis se traduit par la fondation de 36 bastides entre 1249 et 1271. Pour bien montrer sa volonté de faire pénétrer son autorité jusqu'aux "frontières extrêmes" de la mouvance toulousaine, le comte implante cinq importantes fondations : Montréal (1255) sur le front d'Armagnac, face au duché d'Aquitaine ; Sainte-Foy-la-Grande (1255), poste avancé de l'Agenais sur la Dordogne, face au Bordelais ; Villefranche-de-Rouergue (1256), à la limite des causses du Quercy et du ségala rouergat ; Saint-Sulpice-de-Lézat (1255) et Carbonne (1256) aux approches des possessions des comtes de Foix et de Comminges.

Bien secondé par ses officiers dont Sicart Alaman n'est pas le moindre, Alphonse de Poitiers se coule adroitement dans le dispositif des fiefs pyrénéens et gascons. Les bastides constituent l'instrument privilégié de sa pénétration. Les résultats de cette politique sont particulièrement sensibles dans le Comminges où l'héritier de la maison raimondine s'insinue par paréages interposés. Parfois, il fixe son choix sur des villages existants. C'est ainsi que Sainte-Foy-de-Peyrolières, édifié dès la seconde moitié du XI^{ème} siècle sur la terrasse dominant la vallée du Touch, prend un nouveau départ en 1255 en partenariat avec le prieur représentant l'abbé de Conques. De même, la vieille sauveté d'Alan, établie entre Louge et Noue dans les Petites Pyrénées, fait l'objet d'un paréage conclu en 1269 avec l'évêque de Comminges. D'autres lieux habités entrent encore dans cette catégorie : Le Fousseret, Salles-sur-Garonne et Palaminy érigés en bastides avant 1271. Il arrive cependant qu'Alphonse de Poitiers fasse des fondations *ex nihilo*. Parmi celles-ci, Sajas sur les hauteurs dominant la Save et Villeneuve-de-Rivière dans la plaine bordant la Garonne en amont de Saint-Gaudens, sont érigées avant 1268. De son côté, Lavelanet est établie avant 1271 non loin de la sauveté de Serres qu'elle vide de ses habitants.

En dehors du Comminges, l'héritier de Raimon VII s'intéresse aux hauteurs séparant les vallées de la Lèze et de l'Ariège, dans le Terrefort ariégeois, y fondant Esperce (avant

1271) et Gaillac-Toulza (1270). Il n'en oublie pas pour autant le Toulousain, où il fait surgir Layrac (avant 1271) sur les hauteurs de la rive droite du Tarn, ni le Lauragais, où il établit Villefranche (vers 1267) sur la route menant au Languedoc royal. Il sait combien les revenus de telles fondations peuvent aider à rétablir une situation financière délicate.

En Agenais, toutefois, l'intention du fondateur est nettement militaire. Franchement hostile au traité de Paris conclu en 1259 entre Louis IX et Henri III d'Angleterre, Alphonse de Poitiers refuse d'en respecter les clauses donnant l'expectative du diocèse d'Agen au souverain anglais. Il s'applique donc avec ardeur à transformer ce territoire en camp retranché pour faire passer à l'adversaire toute envie d'y prendre pied.

Disposant déjà de la bastide de Sainte-Foy-la-Grande implantée sur la Dordogne face au Bordelais, le frère de saint Louis organise, entre 1260 et 1270, une ligne de défense longue d'une centaine de kilomètres sur la rive gauche du Dropt, affluent du Lot, en y édifiant cinq bastides⁽¹⁾ dont la plus orientale, Villefranche-de-Belvès (1261), se dresse aux confins du Périgord et du Quercy. Le système défensif est renforcé, du côté du Bazadais, par trois bastides disposées en triangle : Damazan (1268) et Castel-Amouroux (1269) sur la rive gauche de la Garonne en avant de l'embouchure du Lot ; Laparade (1267) dans la vallée du Lot dont elle protège l'entrée. En cas de repli, la frontière du Quercy sera protégée par un chapelet de bastides : Tournon (1271), Montjoi (avant 1271) et Castelsagrat (1270) entre le Lot et la Garonne ; Donzac (vers 1265) et Dunes (1269) constituant sur la rive gauche de la Garonne les défenses avancées du château d'Auvillar édifié par les vicomtes de Lomagne.

La réponse anglaise

En réponse, les Anglais fondent leurs bastides dans le sud du Périgord : Lalinde (vers 1267) sur la Dordogne ; Puyguilhem (1265) et Beaumont (1272) entre Dordogne et Dropt. Dans le Bordelais, aussi, où ils implantent Monségur (1265-1267) dominant la basse vallée du Dropt. N'ayant pu occuper l'Agenais à la mort d'Alphonse de Poitiers (1271), le roi d'Angleterre le récupère entre 1279 et 1293 et se préoccupe d'en organiser la défense. C'est ainsi qu'en 1281, à la lisière du Bordelais, il établit la triade : Saint-Osbert, près de La Réole, entre Garonne et Dropt ; Pellegrue et Sauveterre entre Dropt et Dordogne. Bien plus, il renforce le dispositif du Dropt en ajoutant quatre bastides à celles du frère de saint Louis⁽²⁾. Le souverain anglais ne s'en tient pas là. À la limite du Bazadais et du Condomois, il fonde Vianne (1284) sur la rive gauche de la Baïse, Villefranche-de-Queyran (1289) sur l'Ourbise, Lagruère (1289) sur la rive gauche de la Garonne et Nicole (1291) sur la rive droite de la Garonne près de l'embouchure du Lot. Enfin, du côté du Bas-Quercy, il crée Valence (1283) sur la rive droite de la Garonne, face au château d'Auvillar qui se dresse de l'autre côté du fleuve.

D'autres fondations suivront après la parenthèse de l'occupation française (1294-1303). Le traité conclu à Paris en 1303 confirme aux Anglais la possession de l'Agenais. Cela n'empêche pas le roi de France, Philippe V le Long, de faire édifier en accord avec le prieur de Sarlat la bastide de Saint-Sardos (1318), sur la rive gauche du Lot, en pleine terre

⁽¹⁾ Sainte-Gemme (entre 1256 et 1270), Eymet (1270), Castillonès (1260), Villeréal (1267) et Villefranche-de-Belvès (1261).

⁽²⁾ Sur la rive gauche du Dropt : Miramont. Sur la rive droite : Roquépine (1283), Molières (1284) et Monpazier (1285).

agenaise. Réplique d'Edouard III d'Angleterre : la bastide du Breuil (1318-1323) construite aux bords du Lot en partenariat avec les Templiers. Et c'est la guerre des bastides. Les Français réoccupent l'Agenais jusqu'à la paix rétablie en 1325. Ainsi, quels qu'en aient été les fondateurs, les bastides qui viennent d'être évoquées ont fini par matérialiser une frontière : celle-ci est devenue une ligne à défendre aux limites de l'Agenais, du Bazadais et du Bordelais.

Eustache de Beaumarchais

Après la mort d'Alphonse de Poitiers (1271), sa politique est reprise et même amplifiée par le roi de France, qui fait des bastides l'instrument d'une véritable politique de colonisation de l'espace méridional. La volonté du souverain est admirablement relayée par les officiers royaux, au premier rang desquels se détache la figure d'Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois (1272-1294). Ce petit seigneur de l'Ile-de-France entré au service de la monarchie capétienne exprime toute son énergie et son efficacité en participant à l'œuvre d'intégration des terres languedociennes et gasconnes dans le royaume de France. Nous lui devons au total 23 bastides fondées avec des partenaires laïques et ecclésiastiques, cisterciens et prémontrés notamment.

Deux des bastides de Beaumarchais sont établies en Albigeois : Valence (1288) et Pampelonne (vers 1290). Une autre est implantée en pays d'Orthe, dans la zone de confluence des Gaves et de l'Adour : Sorde (1290), établie sur le gave d'Oloron en réponse à la fondation anglaise d'Hastings (1289) sur l'Adour, aux approches du port de Bayonne. Mais l'essentiel de l'œuvre du grand sénéchal est en Gascogne, où celui-ci s'infiltré entre les fiefs pour y élargir le champ de la justice royale. Les bastides fondées dans la vaste boucle de la Garonne comptent parmi les plus belles, les plus régulières, les plus renommées : Montréjeau (1272), Fleurance (1274), Beaumont-de-Lomagne (1279), Saint-Lys (1280), Mirande (1281), Pavie (1281), Cologne (1284), Plaisance (1285), Boulogne-sur-Gesse (1286), Beaumarchès (1288), Grenade-sur-Garonne (1290)... En les établissant, Eustache de Beaumarchais cherche avant tout à accroître le domaine d'action de son souverain à la limite de la Gascogne anglaise. Avec les privilèges dont elles sont dotées, les bastides ménagent à la monarchie de durables fidélités qui lui seront bien utiles au moment de l'affrontement avec le roi d'Angleterre.

Les officiers du roi de France

Les successeurs de Beaumarchais à Toulouse ne font que suivre la voie qu'il a tracée dans les pays gascons. Marciac (1298) doit son nom à Guichart de Marciac qui lui octroie ses coutumes. Rieumes (1317) est l'œuvre de Guiart Gui associé au comte de Comminges et aux Hospitaliers. Solomiac (1323) est une création de Béraut de Solomiac en partenariat avec l'abbaye de Gimont. Trie-sur-Baïse (1324) naît par la volonté de Jean de Trie. Quant à Beauchalot (1325), elle est implantée par le chevalier Raoul Chaillot, commissaire réformateur du roi dans la sénéchaussée, en accord avec l'abbaye de Bonnefont.

Dans le Lauragais, l'action des sénéchaux toulousains se manifeste par la fondation de Montgeard (1317) et de Revel (1342) pour assurer la mise en valeur de deux forêts restées à l'état naturel. En Bigorre, le sénéchal Guillaume de Rabastens n'est pas moins

actif et crée la bastide qui porte son nom dans la plaine de l'Adour (1306). Guillaume de Carsan agit de même en traitant avec l'abbaye de Lescaledieu (1328). À ces fondations faites au nom du roi de France nous pouvons joindre celle du roi capétien de Navarre, Louis le Hutin (1305-1316), désireux d'assurer contre les menées anglaises la protection de la frontière septentrionale de ses terres d'Ultra Puertos : Labastide-Clairence (1312) qui reçoit les coutumes de Rabastens de Bigorre. Plus à l'est, en direction du Rhône, les sénéchaux de Beaucaire implantent aux confins septentrionaux du Vivarais les bastides de Villeneuve-de-Berg (1284) et de Boucieu-le-Roi (1294) par défiance envers les évêques de Viviers. Nous renouons là avec la volonté royale de faire respecter son autorité dans les zones marginales des sénéchaussées.

Répliques anglaises

La même volonté anime les souverains anglais et leurs officiers qui voient dans les bastides un moyen d'accroître leur puissance politique. Face à l'Armagnac, le Condomois est doté en 1289 de deux fondations : Saint-Pé-de-Boulogne et Fourcès. De son côté, le Marsan tend à devenir un camp retranché avec l'implantation d'une douzaine de bastides dans les vallées de la Douze, du Midou, de la Midouze et de l'Adour, en deux campagnes : de 1280 à 1289 et de 1314 à 1322⁽³⁾.

Sur le front de la Chalosse et du Béarn, les Anglais ne manquent pas de renforcer le saillant du Tursan. Les rois Edouard Ier et Edouard II font édifier Pimbo (1268), Miramont (1274), Sarron (vers 1318) et Geaune (1318). Cette dernière, fondée par le sénéchal Antonio de Pessagno, constitue le cœur du dispositif, surveillant les chemins d'Aire à Orthez et à Pau. La nécessité de protéger le chemin de Saint-Sever à Orthez fait surgir Bonnegarde (1283) et Labastide-de-Chalosse (avant 1297) au sud d'Agetmau. Enfin, la protection avancée du port de Bayonne incite Edouard Ier à faire surgir Hastings (1289) sur l'Adour, en aval de Peyrehorade. À la demande même des Bayonnais, Edouard II procède à une nouvelle fondation d'intérêt stratégique au nord du confluent de l'Adour et des Gaves réunis : Port-de-Lannes (1331) chargé de garder la voie d'accès vers l'Océan.

Les petits princes territoriaux

Il n'y a pas que les bastides royales. D'autres fondations sont l'œuvre de seigneurs plus ou moins importants, qui entendent riposter aux initiatives de la monarchie en retenant la population existante ou en attirant des colons sur leurs terres. L'un des plus surveillés par les agents du nouveau pouvoir est le comte de Foix, dont la réaction ne se fait pas attendre. Dès 1252, Roger IV fonde, avec les prémontrés de Combelongue, Labastide-de-Sérou (*alias* Montesquieu-de-Nant) dans les Pré-Pyrénées, à dix-sept kilomètres au nord-ouest de sa capitale. Il récidive l'année suivante avec les cisterciens de Boulbonne, en implantant la bastide de Mazères sur l'Hers vif, afin de couvrir ses domaines du côté toulousain et du côté carcassonnais. En 1254, il s'entend de nouveau avec Boulbonne pour établir une bastide "de rapport" dans la plaine bordant le versant septentrional du Plantaurel, à

⁽³⁾ Citons d'abord les fondations du sénéchal Jean de Grailly (1280-1289) : Arouille, Mauvezin, Larrée et Lias dans la vallée de la Douze ; Saint-Gein entre le Midou et l'Adour. Après une interruption d'une trentaine d'années, les Anglais reviennent à la charge avec Betbezer, Montguilhem et Montégut, aux confins de l'Armagnac (vers 1320). Ils créent aussi Souprosse (1314) sur la rive droite de l'Adour et Toulouzette (1321-1322) sur la rive gauche. Enfin, à l'ouest, du côté des Landes, c'est Villenave (1319).

Campagne-sur-Arize. Son exemple est suivi par Roger Bernart III qui crée Blajan (1283) dans le Nébouzan, en partenariat avec les cisterciens de Nizors. Toujours en Nébouzan, la comtesse Marguerite prend de vitesse les agents royaux en concluant le paréage de Montmaurin avec un hobereau local, Bernart de Larroque (1317).

De son côté, le comte de Comminges ne reste pas inactif. Bernart VI s'empresse de traiter avec les abbayes cisterciennes, fondant : Lestelle (1256), Lavernose (1259) et Boussens (1269) avec Bonnefont ; Mondilhan (1264) et Nénigan (avant 1282) avec Nizors ; Anan (1270) avec Fabas. Toutes ces créations, même si elles ont un but économique, sont autant de ripostes aux agissements du sénéchal de Toulouse. La chance n'est toutefois pas au rendez-vous de Bernart VIII, qui se voit contraint de s'entendre à la fois avec les Hospitaliers et le sénéchal Guiart Guy pour fonder Rieumes (1317).

Plus on avance vers l'Ouest, moins la situation est nette, les domaines des seigneurs gascons constituant un enjeu entre les monarchies française et anglaise. Le comte Bernart IV d'Astarac agit pour son compte lorsqu'il s'associe aux cisterciens de L'Escaledieu pour fonder Masseube (1274), et à ceux de Berdoues pour établir Aujan (1279) et Mielhan (1280) sur le territoire de deux granges. Mais il n'hésite pas à participer avec Eustache de Beaumarchais à la fondation de Pavie et de Mirande (1281) en partenariat également avec Berdoues. Son successeur, Bernart V observe la même attitude en collaborant avec le sénéchal de Toulouse, Jean de Mauquenchi, à la construction de la bastide de Tournay (1307).

Le comte d'Armagnac manifeste, lui aussi, son intérêt au mouvement des bastides. Mais ses fondations sont surtout une conséquence de sa rivalité avec la maison de Béarn à propos de la vicomté de Marsan. En l'absence de toute réaction de la part des Anglais, Gérard VI occupe cette contrée et établit trois sentinelles dans la vallée de la Douze : Labastide d'Armagnac (1291), Marguestau (avant 1294) et Monclar (1297). Après la récupération du Marsan par le Béarn, Jean Ier réplique par l'implantation de Barcelonne (1316) sur l'Adour, en amont de la bastide béarnaise de Cazères. Si la fonction de poste militaire est privilégiée, il n'en est pas moins vrai que tous ces établissements jouent également un rôle agricole et commercial, source de revenus pour leurs fondateurs.

Quant au vicomte de Béarn, il entre tardivement dans la course. Les premières fondations sont dues à l'initiative de Gaston VII Moncade qui marque les limites de son petit Etat en implantant deux bastides sur la rive gauche du gave de Pau : à l'ouest, Bellocq (1281) en aval d'Orthez ; à l'est, Asson (1283) en amont de Pau. Puis la vicomtesse régente Marguerite, épouse de Roger Bernart III de Foix, crée deux établissements en réponse aux initiatives anglaises dans la Chalosse et le Tursan : Labastide-Villefranche (1290) sur la rive gauche du gave d'Oloron, en amont de Sorde ; Garlin (1302) dans le domaine de Vic-Bilh, à la limite nord de la vicomté. Nay (1302) est au contraire une bastide de colonisation établie dans la plaine s'étendant sur la rive gauche du gave de Pau.

La querelle avec la maison d'Armagnac à propos du Marsan est à l'origine de deux nouvelles fondations. Pour contrarier les menées de l'adversaire, Marguerite et son fils Gaston Ier de Foix-Béarn font surgir la bastide de Cazères (1313-1315) sur l'Adour, en aval d'Aire. À leur suite, Gaston II édifie Arthès (1319) sur le Midou, en amont de Mont-de-Marsan, en attendant que son sénéchal construise Grenade (1322) sur l'Adour, en aval de Cazères. Il n'en oublie pas pour autant la colonisation de ses terres béarnaises en fondant

Gan (1335) sur le Nééz, au sud de Pau, et Lestelle (1337) sur le gave de Pau, aux approches de la Bigorre.

Le dernier mot est dit par Gaston III Fébus, qui a à son actif la bastide de Bruges fondée au cours de l'hiver 1357-1358. Il s'agit d'un essai réussi de colonisation du plateau s'étendant entre le gave de Pau et celui d'Ossau. En tout cas, Bruges est l'avant-dernière des bastides du Sud-Ouest français.

LES PROCÉDÉS DE FONDATION

Dans leur ensemble, les fondateurs usent de plusieurs moyens pour créer leurs bastides. Ce sont tout d'abord les achats et les échanges, voire les spoliations, auxquels se livrent Raimon VII et son gendre Alphonse de Poitiers, sans oublier leur fidèle Sicart Alaman. Autre procédé : le contrat de paréage auquel recourent Alphonse de Poitiers et les agents royaux pour mieux asseoir le nouvel ordre capétien. Cette manière d'agir avec des partenaires fait surgir un grand nombre de bourgs et de bourgades à partir du milieu du XIII^{ème} siècle⁽⁴⁾.

De tous les associés d'Alphonse de Poitiers et du roi de France, les plus nombreux sont les moines et les membres des ordres militaires qui trouvent dans le paréage une occasion inespérée de mettre leurs terres en valeur avec l'aide et la protection du pouvoir royal. Hospitaliers et Templiers sont ainsi à l'origine d'une vingtaine de fondations, avec un net avantage (14 créations) pour les premiers plus au fait de l'exploitation rurale que leurs homologues.

Mis à part Saint-Sulpice-de-Lézat (1255), fondé dans la vallée de la Lèze par les hospitaliers de Toulouse, et Labastide-du-Temple (1260), établie entre Tarn et Garonne par le maître du Temple de Provence - toutes deux des réussites - la plupart des bastides hospitalières et templières sont fondées entre 1275 et les premières décades du XIV^{ème} siècle. Les deux ordres louvoient entre les seigneurs locaux et les agents royaux, au mieux de leurs intérêts. Les hospitaliers de Caubins n'hésitent pas à s'entendre avec la vicomtesse de Marsan pour fonder en 1280 Saint-Justin, au nord-est de Mont-de-Marsan, au détriment des droits du roi d'Angleterre dans les Landes. Mais ceux de Gabre traitent avec le roi de France pour créer en 1283 la bastide de Plaisance (*alias* Gabre) en plein pays de Foix, malgré les protestations du comte. Cette politique opportuniste permet néanmoins l'éclosion de belles réalisations comme Barcelonne fondée en 1316 sur l'Adour en partenariat avec Jean I^{er} d'Armagnac, ou comme Geaune implantée en 1318 dans le saillant du Tursan en accord avec le sénéchal du roi d'Angleterre. Quant aux Templiers, ils ont à leur actif la bastide de Plagne, sur le flanc des Pré-Pyrénées, fondée peu avant 1303 par le commandeur de Montsaunès avec Raimon d'Aspet, seigneur de Bérat.

Plus actifs, les Cisterciens et les Prémontrés ont à leur actif 44 fondations. Ils ont la chance d'être établis dans des zones où la royauté capétienne veut développer son emprise :

⁽⁴⁾ Le Fousseret voit ainsi le jour en 1247 sur les terres acquises par Raimon VII. Mais la bastide de Biterde, fondée en 1292 par les hospitaliers de Goutz, près de Fleurance, avec le vicomte de Brulhois et de Fézensaguet, n'est édiflée qu'à la suite d'une procédure d'expropriation des habitants du *castrum* préexistant.

collines de Gascogne et du Terrefort, terrasses de la haute et moyenne Garonne et de l'Ariège, franges du Quercy et du Rouergue. Nombreux et bien nantis, ils exploitent directement leurs "granges" auxquelles sont affectés les convers aidés de serviteurs à gages. Les terres livrées à la culture sont souvent d'un seul tenant de vaste étendue se développant autour des bâtiments d'exploitation. Au-delà, les jachères et les bois sont livrés à de grands travaux.

Vers le milieu du XIII^{ème} siècle, les Cisterciens sont victimes d'une crise de recrutement ; la source des convers se tarit. La cause en est la concurrence des ordres mendiants, Dominicains et Franciscains. Pour éviter d'avoir à accroître les frais d'exploitation en embauchant du personnel salarié, les moines de Cîteaux réalisent une partie de leur actif en mettant des terres en tenure. D'où les contrats de paréage garantissant le peuplement du terroir des "granges", la production de cens et d'agriens, sans compter les droits de justice et de marché. Nous pouvons dire que les bastides fondées ainsi par ces religieux sont des bastides de rapport.

Les premières fondations sont faites en partenariat avec des seigneurs régionaux : Mazères, édifiée en 1253 au bord de l'Hers vif par l'abbaye de Boulbonne et le comte Roger IV de Foix ; Lestelle, implantée en 1256 sur la rive droite de la Garonne, au sud de Saint-Martory, par l'abbaye de Bonnefont et le comte Bernart VI de Comminges. C'est alors qu'intervient Alphonse de Poitiers qui va généraliser le mouvement pour des motifs avant tout politiques. Le frère de saint Louis saisit d'emblée l'enjeu que représente pour la monarchie le lotissement des domaines cisterciens. À sa suite, les officiers royaux font le même calcul et se mettent à l'œuvre. Les moines répondent d'autant plus volontiers à leurs avances qu'ils voient dans les progrès du pouvoir monarchique une assurance contre une éventuelle résurgence du catharisme.

Plusieurs "granges" cisterciennes donnent ainsi naissance à de nouveaux centres de peuplement. L'abbaye de Bonnefont s'entend en 1256 avec le sénéchal de Toulouse, Hugues d'Arcis, pour faire surgir Carbonne sur le territoire de sa "grange" de Canet, dans un méandre encaissé de la rive gauche de la Garonne. Elle récidive en 1285 avec Eustache de Beaumarchais pour fonder Plaisance-du-Touch sur l'emplacement de la "grange" de Minhac, au sud-ouest de Toulouse. Elle s'entend enfin en 1325 avec le commissaire royal Raoul Chaillot pour créer Beauchalot là où se trouve sa "grange" d'Appas, non loin de Lestelle, sur la rive gauche de la Garonne.

Les fondations les plus importantes sont celles faites en paréage avec Eustache de Beaumarchais. La politique de séduction du sénéchal lui permet d'implanter : Fleurance, sur le terroir d'Aigueval appartenant à l'abbaye de Bouillas (1274) ; Beaumont-de-Lomagne, en partenariat avec l'abbaye de Grandselve (1279) ; Saint-Lys, sur la "grange" d'Aiguebelle appartenant à l'abbaye de Gimont sur la terrasse supérieure de la rive gauche de la Garonne (1280) ; Mirande et Pavie, en coopération avec l'abbaye de Berdoues (1281) ; Réjaumont, dans la vallée du Gers, aux approches de Lannemezan, en accord avec l'abbaye de Lescaledieu (1285) ; Boulogne-sur-Gesse, dominant les vallées de la Gimone et de la Gesse, dans le Comminges, en collaboration avec l'abbaye de Nizors (1285) ; Grenade, non loin du confluent de la Garonne et de la Save, sur le territoire de la "grange" de Vieilles-Aigues, en paréage avec l'abbaye de Grandselve (1290) ; Beaufort, enfin, dans la forêt de Bouconne, en coopération avec l'abbaye de Feuillant (1291).

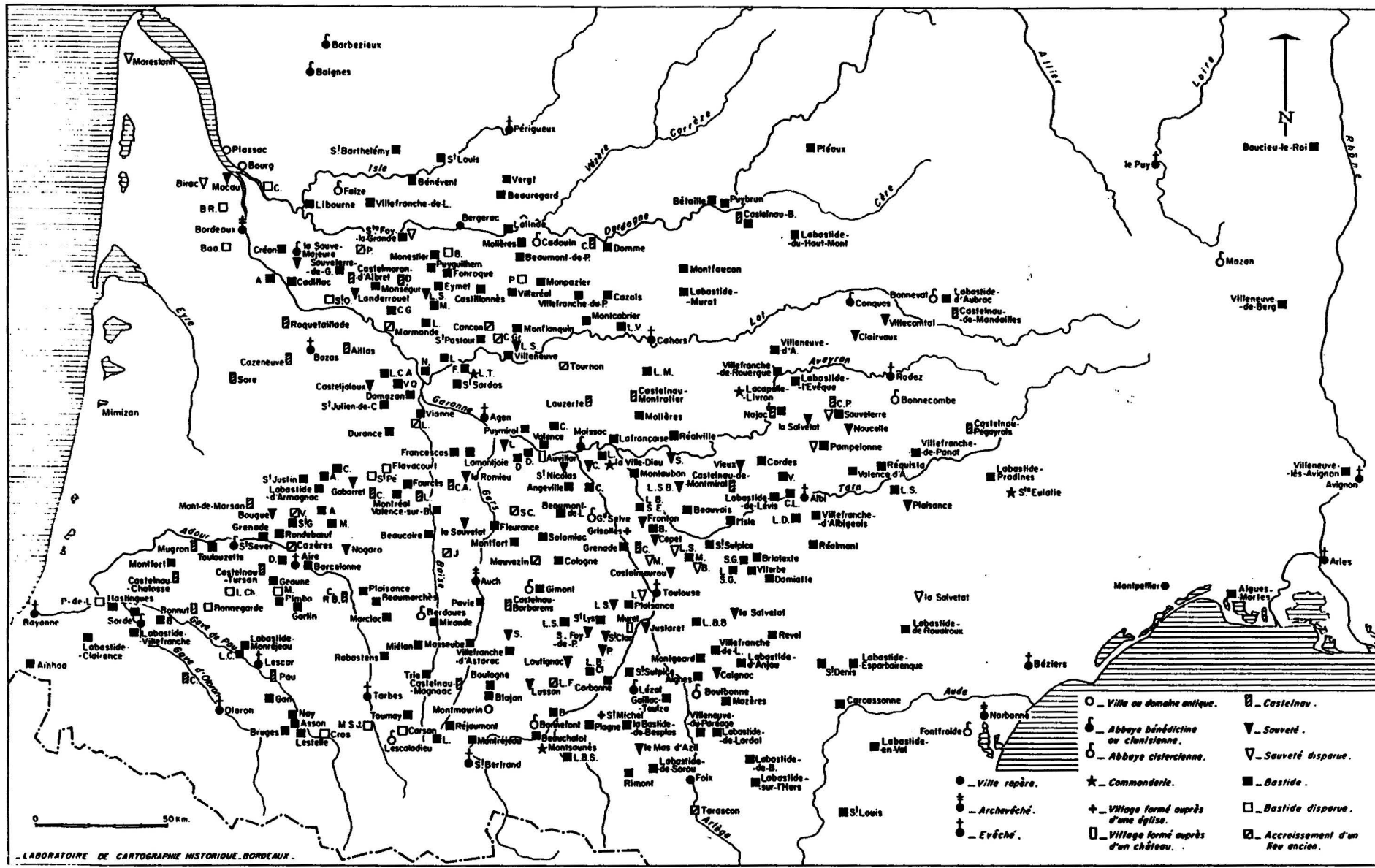
Après le passage du grand commis de la monarchie capétienne, les fondations cisterciennes se font plus rares, sur des sols ingrats. L'abbaye de Fontfroide donne ainsi naissance à Saint-Louis, dans les Corbières (1300). Celle de Feuillant engendre Peyssiès, en Comminges, sur la rive gauche de la Louge (1301). Les religieux de Candeil créent Brens et Aunay, en Albigeois (1306). Ceux de Gimont implantent Solomiac, en Lomagne (1323). Toutes ces bastides ne font que végéter. D'autres disparaîtront purement et simplement. Tel sera le cas de Carsan fondée par l'abbaye de Lescaledieu (1328). Tel sera aussi le sort de Labastide-du-Haut-Mont, création de l'abbaye d'Obazine dans le nord du Quercy (1328-1332).

À l'exemple des établissements religieux, la noblesse ne reste pas inactive. Sicart Ier de Montaut s'associe à Alphonse de Poitiers pour fonder Esperce avant 1271. Hugue Peitavi obtient l'appui de Guiart Gui, sénéchal de Toulouse, pour faire surgir la bastide de Montgeard (1317). Le vicomte de Couserans, Arnaut d'Espagne-Montespan, se lie au sénéchal Eustache de Beaumarchais pour précipiter la naissance de Montréjeau (1272). Et le petit seigneur de Valentine, Guilhem Unaut, conclut un paréage avec le même sénéchal pour construire une bastide à l'orée de la plaine de Rivière vers 1287.

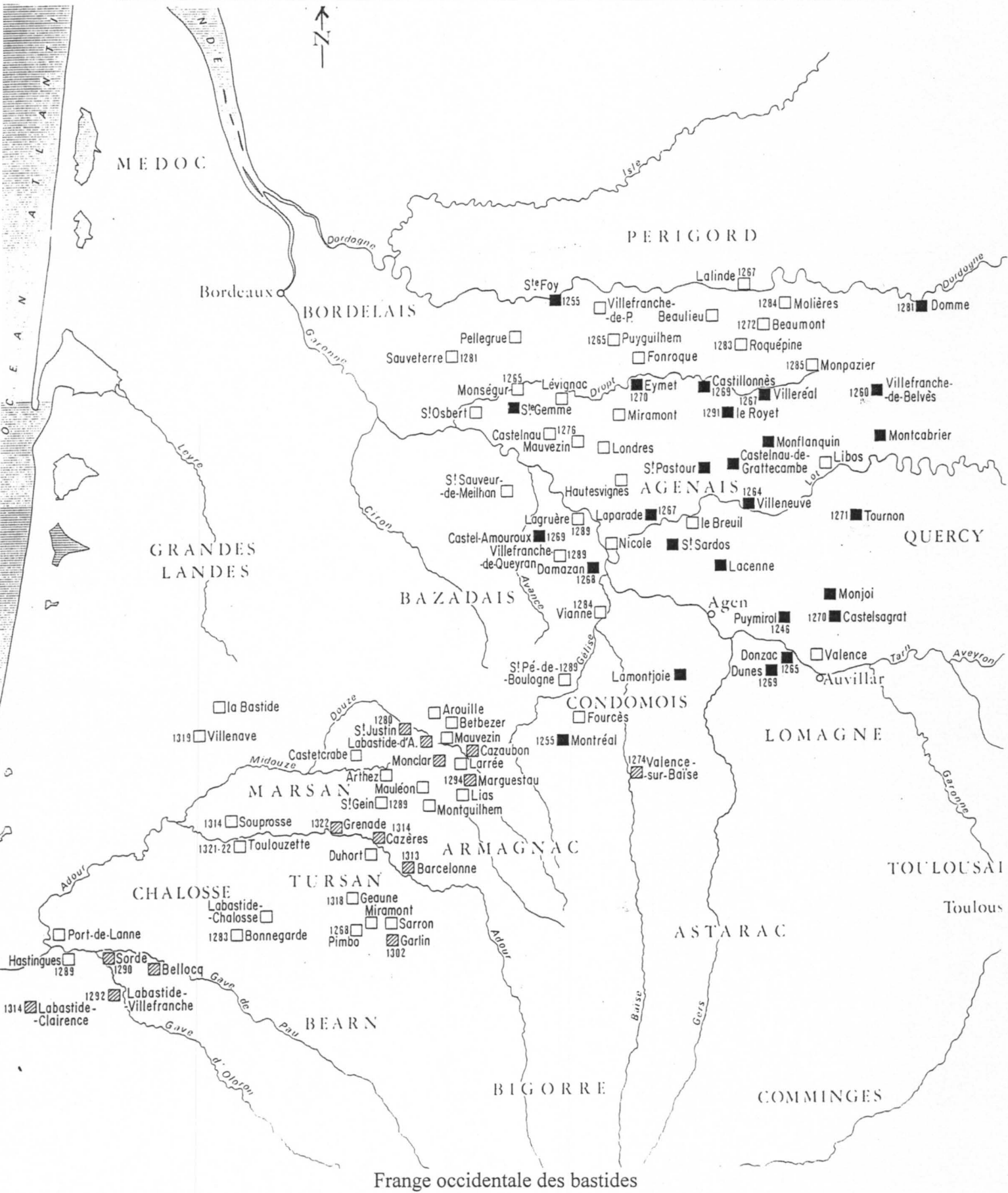
Si le paréage est à l'origine de la plupart des bastides, il n'est pas le seul moyen employé pour les fondateurs. Certaines fondations sont faites sur des terres appartenant en propre à ceux qui en sont les auteurs. Tel est le cas de Revel, établie en 1342 par Philippe VI de Valois dans la forêt royale de Vaure.

*
* *

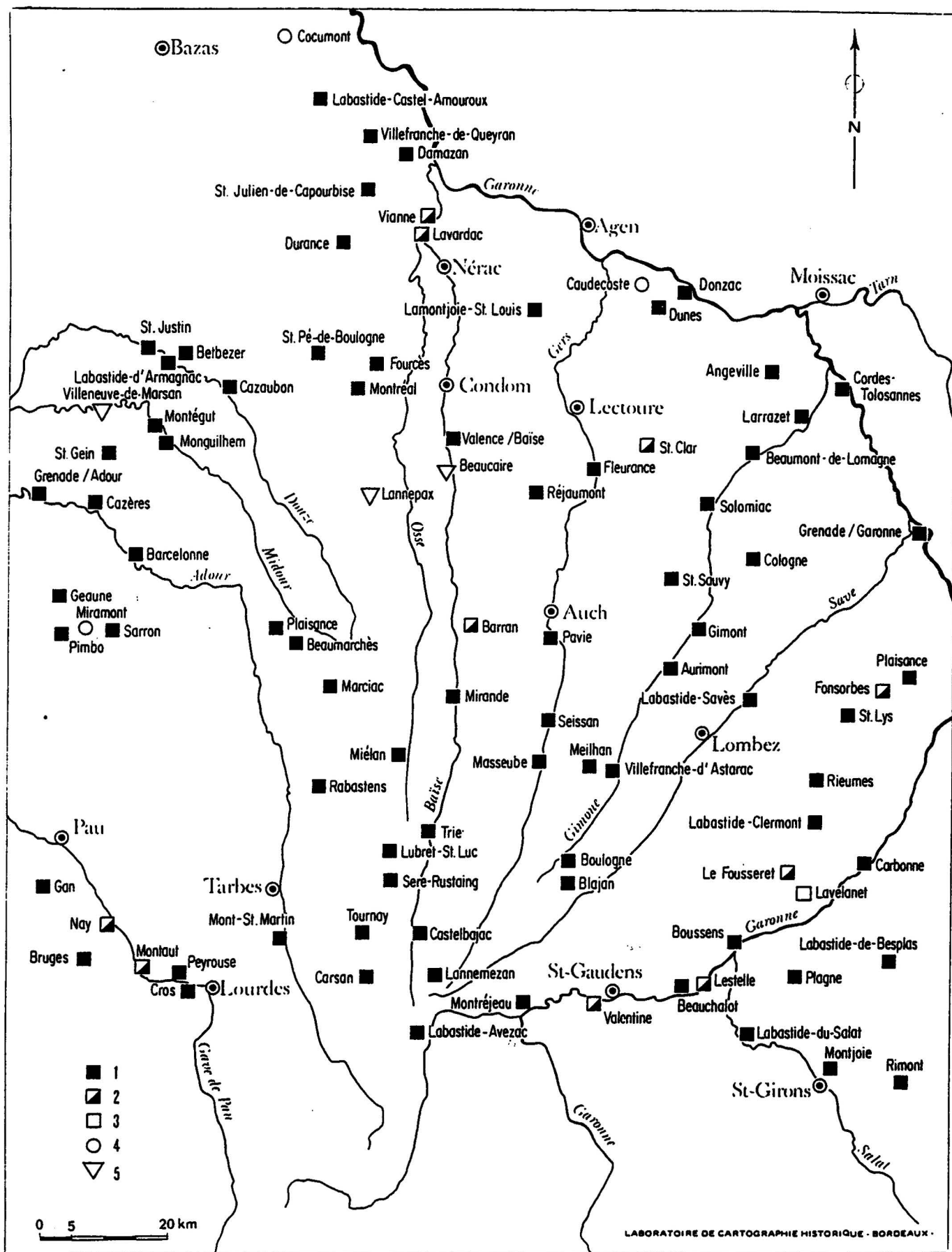
Les 3 cartes sont extraites de l'ouvrage de Charles Higounet,
Paysages et villages neufs du Moyen Age,
Bordeaux, 1975.



— Castelnaux, sauvetés, bastides du Sud-Ouest de la France. Croquis de situation.



Frange occidentale des bastides



— Les bastides de Gascogne.

1. Fondation *ex nihilo*. — 2. Accroissement. — 3. Transfert.
 4. Franchises ayant appelé un peuplement nouveau. — 5. Présomption par le nom ou par le plan.